

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00046 Numéro SIREN : 421 203 704 Nom ou dénomination : BBA EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/005733

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
AMIENS

Date : 12/11/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/005733**
n° de gestion : **1999B00046**
n° SIREN : **421 203 704 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 12/11/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

BBA EXPERTISE - Sté par actions simplifiée
1 Allée de la Pépinière centre oasis Dury bât le passiflore 80000 AMIENS France

date de clôture : **30/06/2019**

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

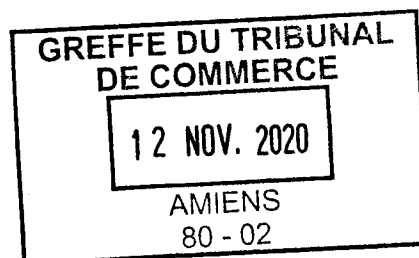
Concernant les événements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



AB|G-8002/T-DEPOT-
ACTE/I-437406

BBA EXPERTISE



1 Allée de la Pépinière
Centre Oasis Dury
Bâtiment LE PASSIFLORE
80000 AMIENS

*T. Kuchin -
Antelios (afam).*

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2019



BBA expertise

Experts-comptables associés

1, allée de la Pépinière
Centre Oasis Dury
Bâtiment "LE PASSIFLORE"
80000 AMIENS

Tél. 03 60 28 55 66
Fax. 03 60 28 55 96

bba@bbaexpertise.fr

SOMMAIRE

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

BILAN	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	6
COMPTE DE RESULTAT	7
Compte de résultat synthétique	8
Compte de résultat synthétique	9
ANNEXE COMPTABLE	10
Annexe des comptes annuels BBA	11
Annexe délais de paiement	32

BILAN

BILAN - ACTIF

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

ACTIF

	Valeurs au 30/06/19			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	30/06/18
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	44 992,72	44 307,72	685,00	1 111,67
Fonds commercial (1)	879 912,38	744 056,38	135 856,00	135 856,00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	402 922,20	242 995,34	159 926,86	120 387,94
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	29 657,12		29 657,12	29 657,12
TOTAL (I)	1 357 484,42	1 031 359,44	326 124,98	287 012,73
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 782,20		2 782,20	2 908,81
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	1 431 453,17	149 346,43	1 282 106,74	1 351 504,27
Autres créances (3)	303 516,27		303 516,27	321 498,33
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	2 002 321,53		2 002 321,53	1 765 845,44
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	856 927,77		856 927,77	1 046 700,58
Charges constatées d'avance (3)	86 656,78		86 656,78	39 791,57
TOTAL (II)	4 683 657,72	149 346,43	4 534 311,29	4 528 249,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				

BILAN - ACTIF

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

ACTIF

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)

Valeurs au 30/06/19			Valeurs au
Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	30/06/18
6 041 142,14	1 180 705,87	4 860 436,27	4 815 261,73

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 40 000,00)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Groupe et associés

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs

Fournisseurs, factures non parvenues

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

Valeurs au 30/06/19	% du passif	Valeurs au 30/06/18	% du passif
40 000,00	0,82	40 000,00	0,83
4 000,00	0,36	4 000,00	0,32
13 313,91		11 541,30	
665 293,90	13,69	671 772,61	13,95
722 607,81	14,87	727 313,91	15,10
722 607,81	14,87	727 313,91	15,10
73 587,00		80 187,00	
273 269,00		243 285,00	
346 856,00	7,14	323 472,00	6,72
92 015,29	1,89	117 578,85	2,44
		176,00	
122 951,97	2,53	169 964,05	3,53
371 900,31	7,65	433 401,09	9,00
1 591 299,39	32,74	1 471 007,71	30,55
30 376,62	0,62		
75 724,88	1,56	121 983,12	2,53
1 506 704,00	31,00	1 450 365,00	30,12
3 790 972,46	78,00	3 764 475,82	78,18
4 860 436,27	100	4 815 261,73	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

66 100,03
3 724 872,43

91 967,39
3 672 508,00

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

	Du 01/07/18 Au 30/06/19	% CA	Du 01/07/17 Au 30/06/18	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	4 645 642	100	4 511 784	100	133 858	3
Montant net du chiffre d'affaires	4 645 642	100	4 511 784	100	133 858	3
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	5 000		3 659		1 341	37
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	45 231	1	27 268	1	17 962	66
Autres produits	57		8 331		-8 274	-99
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 695 929	101	4 551 043	101	144 887	3
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	12 985		12 955		30	
Variation de stocks	127		235		-109	-46
Autres achats et charges externes	925 630	20	865 453	19	60 177	7
Impôts, taxes et versements assimilés	65 298	1	75 483	2	-10 185	-13
Salaires et traitements	1 878 166	40	1 768 176	39	109 991	6
Charges sociales	735 863	16	716 434	16	19 429	3
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	36 252	1	42 624	1	-6 372	-15
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	47 753	1	37 118	1	10 634	29
Dotations aux provisions	29 984	1	28 197	1	1 787	6
Autres charges	19 311		14 522		4 789	33
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 751 369	81	3 561 197	79	190 172	5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	944 560	20	989 846	22	-45 286	-5
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

	Du 01/07/18 Au 30/06/19	% CA	Du 01/07/17 Au 30/06/18	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 193		4 196		998	24
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	5 193		4 196		998	24
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 306		1 802		-497	-28
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 306		1 802		-497	-28
RÉSULTAT FINANCIER	3 888		2 393		1 494	62
RÉSULTAT COURANT avant impôts	948 448	20	992 239	22	-43 791	-4
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			4 324		-4 324	-100
Sur opérations en capital			21 942		-21 942	-100
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	6 600				6 600	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 600		26 266	1	-19 666	-75
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	6 851				6 851	
Sur opérations en capital			17 470		-17 470	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			16 600		-16 600	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 851		34 070	1	-27 219	-80
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-251		-7 804		7 553	-97
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	282 903	6	312 663	7	-29 760	-10
TOTAL DES PRODUITS	4 707 723	101	4 581 504	102	126 218	3
TOTAL DES CHARGES	4 042 429	87	3 909 732	87	132 697	3
Bénéfice ou Perte	665 294	14	671 773	15	-6 479	-1

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019 dont le total est de 4 860 436,27 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 665 293,90 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	12 ans
- Installations techniques	6 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Logiciels	2 à 5 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informat	1 à 10 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Brevets	7 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

FONDS COMMERCIAL

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont donc pas amortis.
Consécutivement et en application de l'article 214-15 du même PCG, nous avons pratiqué un test de dépréciation, quand bien même il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur.
Le test de dépréciation, aux fins de comparaison de la valeur actuelle avec la valeur nette comptable, repose sur les critères et méthodes utilisés dans les transactions ou apports de magasins de même enseigne à savoir essentiellement le chiffre d'affaires et la capacité d'autofinancement.
Le test de dépréciation pratiqué n'emporte pas de constatation de perte de valeur.
L'application de cette réglementation n'a donc aucun impact ni sur le résultat, ni sur l'affectation des actifs concernés.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
207000 - Fond Commercial	879 912			879 912

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	930 416	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencs & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencs & aménagts divers	212 735		2 874
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & info., mobilier	132 226		72 491
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL III			344 961		75 365
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		29 657		
	TOTAL IV			29 657	
TOTAL DES POSTES (I + II + III + IV)			1 005 030		75 365

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine	
				par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével.	TOTAL I						
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			5 511	924 905		
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
	Inst.tech., mat.	Ins. gal. agen. amé. cons						
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.			1 093	214 516		
		Matériel de transport						
		Mat.bureau, info., mob.			16 310	188 407		
	Emballages récup. div.							
Immos corporelles en cours								
Avances et acomptes								
		TOTAL III			17 403	402 922		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence							
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts & autres immob. financières					29 657		
			TOTAL IV				29 657	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			22 914	1 357 484		

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		720 024	427	5 511	714 940
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	121 470	12 699	1 093	133 077
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	103 103	23 126	16 310	109 919
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		224 573	35 826	17 403	242 995
TOTAL GÉNÉRAL		714 940	36 253	18 914	789 187

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements TOTAL							
Immob. incorporelles TOTAL							
Constr.	Terrains						
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Immo. corpor.	Inst. techniques mat. et outil.						
	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	80 187		6 600	73 587
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	243 285	29 984		273 269
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II		323 472	29 984	6 600	346 856
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles	73 424		73 424
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	141 147	47 753	39 553	149 346
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III		214 571	47 753	39 553	222 770
TOTAL GENERAL (I + II + III)		538 043	79 737	46 153	569 626
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		77 737	39 553	
	- financières				
	- exceptionnelles			6 600	
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges	80 187		6 600		73 587
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	243 285	29 984			273 269
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	323 472	29 984	6 600		346 856
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		77 737	39 553		
financières					
exceptionnelles			6 600		

ÉTAT DES STOCKS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements	2 908,81	2 782,20	2 908,81	2 782,20
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	2 908,81	2 782,20	2 908,81	2 782,20

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	29 657		29 657
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	178 460	178 460	
	Autres créances clients	1 252 993	1 252 993	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés	3 175	3 175	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres	80 856	80 856	
	coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	219 287	219 287	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	198	198	
	Charges constatées d'avance	86 657	86 657	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

ENTREPRISES LIÉES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes Créances Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé, non versé	219 287	
Total des créances	219 287	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur cdes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
Total des dettes		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	86 657
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	86 657

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	270 706
Autres créances	363
Disponibilités	117
TOTAL	271 186

CAPITAUX PROPRES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500,00	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500,00	16,00

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	40 000			40 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	4 000			4 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	11 541	1 773		13 314
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	671 773	665 294	671 773	665 294
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	727 314	667 067	671 773	722 608

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres à la clôture de l'exercice (30/06/2018) avant affectations	722 608
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	671 773
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice (01/07/2018)	55 541
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	55 541
Variations en cours d'exercice	668 839
Variation du capital	667 067
Variation des primes, réserves, report à nouveau	1 773
Variation des "provisions" relevant des capitaux propres	
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
Résultat de l'exercice	
Autres variations	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO	724 380
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	668 839
Dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	668 839

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	92 015	25 915	66 100	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		494 852	494 852		
Personnel & comptes rattachés		832 959	832 959		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		451 126	451 126		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	268 343	268 343		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	38 871	38 871		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés		30 377	30 377		
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		75 725	75 725		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		1 506 704	1 506 704		
TOTAUX		3 900 000	1 506 704	66 100	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 546			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 506 704
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 506 704

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	48
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	371 900
Dettes fiscales et sociales	1 183 992
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	72 338
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 628 278

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/06/2019, le CICE s'élève à 39 175 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

ENGAGEMENTS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 273 269,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 2,00 %

Départ volontaire à 65 ans

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Prestations de services	4 645 642		4 645 642
Activités annexes			
Chiffre d'affaires	4 645 642		4 645 642

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	944 560	944 560	281 818	662 742
RÉSULTAT FINANCIER	3 888	3 888	1 160	2 728
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-251	-251	-75	-176
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS				
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI			-39 175	39 175
RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT			-300	300
TOTAL	948 197	948 197	243 428	704 769

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
TOTAL		

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 07/18 au 06/19	Exercice 07/17 au 06/18	Exercice 07/16 au 06/17	Exercice 10/15 au 06/16	Exercice 10/14 au 09/15
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 645 642	4 511 784	4 345 522	3 839 637	4 628 812
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	1 016 033	1 094 302	1 090 246	931 270	1 019 280
Impôts sur les bénéfices	282 903	312 663	281 829	279 205	307 750
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat net (C)	665 294	671 773	684 645	556 144	616 358
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	67 836	109 866	123 772	95 922	95 172
Résultat distribué (D)	670 000	680 000	550 000	616 000	850 000
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	406,41	437,72	436,10	372,51	407,71
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions	293,25	312,66	323,37	260,83	284,61
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	266,12	268,71	273,86	222,46	246,54
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)	268,00	272,00	220,00	246,40	340,00
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	33	31	31	32	30
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 878 166	1 768 176	1 611 424	1 476 341	1 573 400
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	735 863	716 434	655 254	636 064	667 083

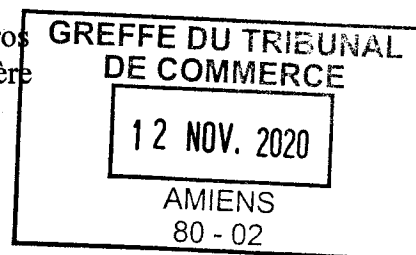
ANNEXE 4-1 À L'ARTICLE A. 441-1-1

MODÈLE TYPE DE TABLEAUX UTILISÉS POUR PRÉSENTER LES INFORMATIONS RELATIVES AUX DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS MENTIONNÉS À L'ARTICLE D. 441-4

*Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau
prévu au I de l'article D.441-4)*

	Article D.441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	10					28	185					272
Mt. total factures concernées t.t.c		76 843,96	3 923,78	2 439,29	2 449,40	85 656,43		10 945,67	155 394,08	3 885,12	168 315,74	338 540,61
% du montant total des achats t.t.c de l'exercice		6,82	0,35	0,22	0,22							
% chiffre d'affaires t.t.c de l'exercice								0,20	2,79	0,07	3,02	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	1						35					
Montant total des factures exclues	716,08						178 459,82					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☒ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☒ Délais légaux : (préciser)					

B.B.A. EXPERTISE
S.A.S. au capital de 40 000,00 Euros
Siège social : 1, Allée de la Pépinière
Centre OASIS DURY
Bâtiment « LE PASSIFLORE »
80000 AMIENS
R.C.S : AMIENS 421 203 704



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20/11/2019
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2019

RESOLUTION N°2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/06/2019** faisant ressortir **un bénéfice de 665 294 Euros**

L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de **665 294 Euros**, de la façon suivante :

- Au compte « Autres Réserves », pour un montant de 5 294 Euros
- A titre de distribution de dividendes, pour un montant de 660 000 Euros

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 264 €.

Le compte « autres réserves » passera ainsi de 13 314 euros à 18 608 euros après affectation.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Dividendes versés</i>	<i>Dividendes éligibles à l'abattement</i>	<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
30/06/2018	670 000,00 €		670 000,00 €
30/06/2017	680 000,00 €		680 000,00 €
30/06/2016	550 000,00 €		550 000,00 €

Les revenus et gains du capital perçus par les personnes physiques (pour l'essentiel, dividendes d'actions ou coupons d'obligations, mais aussi jetons de présence et autres rémunérations alloués aux membres du conseil d'administration ou du conseil de surveillance des sociétés anonymes ou intérêts rémunérant les comptes courants d'associé), auparavant taxés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu (IR), sont soumis, à compter de 2018, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU, aussi appelé «flat tax») de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, ce qui se traduit par une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit sauf si le contribuable décide de soumettre ses revenus mobiliers au barème progressif de l'IR.

Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

L'assemblée reconnaît avoir été informée de la fiscalité attachée à ladite distribution.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a series of loops and a vertical stroke, positioned below the text 'Le Président'.

B.B.A. EXPERTISE

S.A.S. au capital de 40 000,00 Euros

Siège social : 1, Allée de la Pépinière

Centre OASIS DURY

Bâtiment « LE PASSIFLORE »

80000 AMIENS

R.C.S : AMIENS 421 203 704

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE****12 NOV. 2020**

AMIENS

80 - 02

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20/11/2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2019**RESOLUTION N°2****Résultat – Affectation**

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/06/2019** faisant ressortir **un bénéfice de 665 294 Euros**

L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de **665 294 Euros**, de la façon suivante :

- Au compte « Autres Réserves », pour un montant de 5 294 Euros
- A titre de distribution de dividendes, pour un montant de 660 000 Euros

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 264 €.

Le compte « autres réserves » passera ainsi de 13 314 euros à 18 608 euros après affectation.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Dividendes versés</i>	<i>Dividendes éligibles à l'abattement</i>	<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
30/06/2018	670 000,00 €		670 000,00 €
30/06/2017	680 000,00 €		680 000,00 €
30/06/2016	550 000,00 €		550 000,00 €

Les revenus et gains du capital perçus par les personnes physiques (pour l'essentiel, dividendes d'actions ou coupons d'obligations, mais aussi jetons de présence et autres rémunérations alloués aux membres du conseil d'administration ou du conseil de surveillance des sociétés anonymes ou intérêts rémunérant les comptes courants d'associé), auparavant taxés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu (IR), sont soumis, à compter de 2018, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU, aussi appelé « flat tax ») de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, ce qui se traduit par une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit sauf si le contribuable décide de soumettre ses revenus mobiliers au barème progressif de l'IR.

Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

L'assemblée reconnaît avoir été informée de la fiscalité attachée à ladite distribution.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke, positioned below the text 'Le Président'.

Alexandre TOUAMI

4, Cité de l'Ameublement
75011 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

12 NOV. 2020

AMIENS
80 - 02

BBA EXPERTISE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2019

BBA EXPERTISE

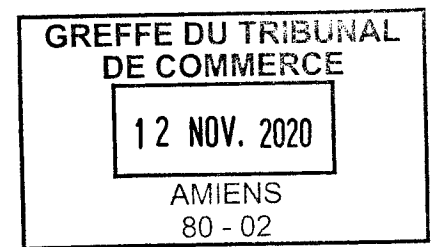
SAS au capital de 40.000 Euros

1, Allée de la Pépinière

Centre oasis Dury – Bâtiment le Passiflore

80 000 AMIENS

Alexandre TOUAMI
4, Cité de l'Ameublement
75011 Paris



BBA EXPERTISE SAS

Siège sociale : 1, allée de la Pépinière Centre oasis Dury
Bâtiment le Passiflore 80 000 AMIENS
Capital social : 40 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2019

Aux actionnaires de la société BBA EXPERTISE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BBA EXPERTISE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans l'annexe 1 Règles et méthodes comptables, il est précisé que les conventions générales comptables suivantes ont été appliquées :

- La comparabilité et continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance de l'évaluation effectuée par la société, et des méthodes retenues ;
- Apprécier la correcte application de ces conventions.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés

Aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures

d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

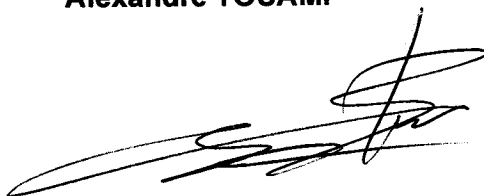
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 12 décembre 2019

Le Commissaire aux Comptes
Alexandre TOUAMI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alexandre Touami', written over a horizontal line.